



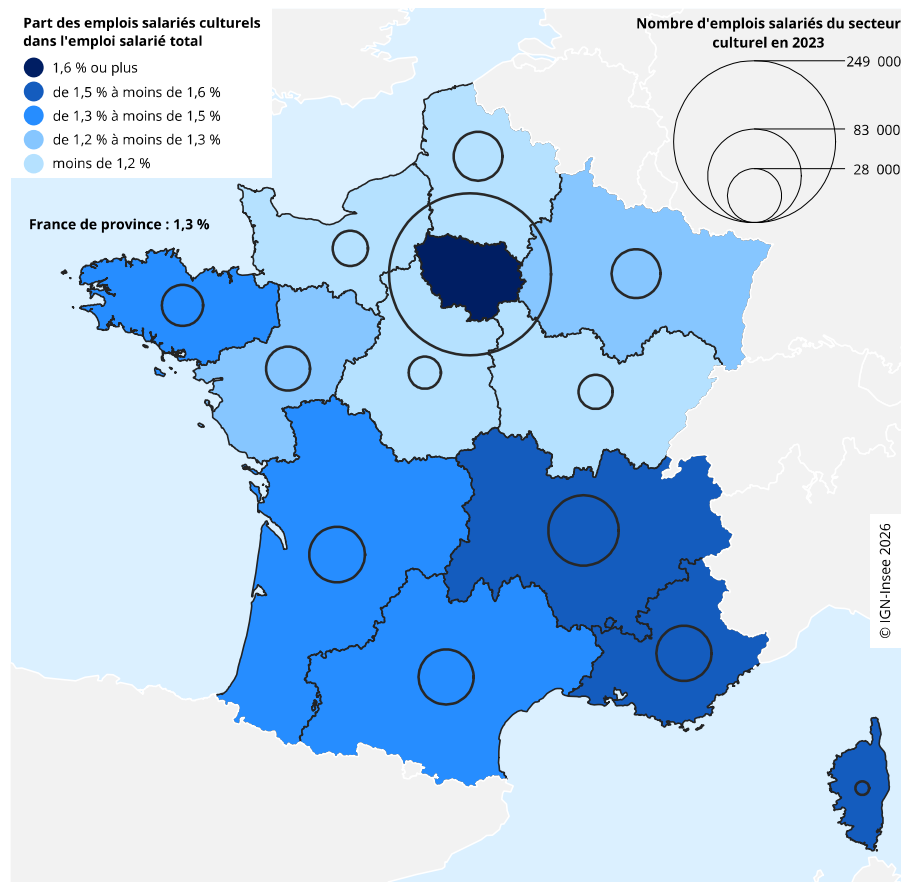
En 2023, dans les Hauts-de-France, le secteur culturel compte 32 800 emplois dont 31 % de non salariés. Pesant pour 1,1 % des effectifs salariés régionaux, la culture occupe une part relativement modeste dans l'économie régionale. La publicité et le spectacle vivant constituent les deux principaux domaines employeurs. Comparée à l'ensemble de l'économie régionale, la culture se caractérise par une plus forte représentation des femmes, et par davantage d'emplois qualifiés et de temps partiel. Plus d'un tiers des emplois salariés culturels se concentrent dans la zone d'emploi de Lille. Le secteur culturel dépasse largement le seul périmètre des métiers culturels : plus de huit salariés sur dix n'y exercent pas une profession culturelle.

La cathédrale gothique d'Amiens, le musée de la Piscine à Roubaix, les beffrois ou encore les nombreux sites mémoriels et funéraires de la Première Guerre mondiale, dont certains inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco, témoignent de la richesse patrimoniale des Hauts-de-France. En 2023, la région compte en effet 3 200 monuments historiques et 1 700 équipements culturels, soit près de 8 % du total recensé en France de province. Malgré cet important patrimoine, le secteur culturel occupe une place relativement faible dans l'économie régionale. En 2023, les établissements culturels de la région génèrent 1,3 milliard d'euros de valeur ajoutée soit 1,1 % de la richesse dégagée par l'économie régionale. Sur les 32 800 emplois culturels des Hauts-de-France, 31 % sont des emplois non salariés ► **encadré 1**. Dans le cadre de l'étude, l'analyse porte uniquement sur les emplois salariés.

Sous-représentation de la culture dans l'emploi salarié régional

Le champ économique de la culture, défini selon une approche européenne par le service statistique du ministère de la Culture, regroupe huit domaines : les arts visuels, le spectacle vivant, l'audiovisuel-multimédia, l'édition écrite, le patrimoine, l'enseignement culturel, l'architecture et la publicité ► **champ**. Fin 2023, dans la région, 22 600 salariés travaillent dans le secteur culturel au sein de 4 400 établissements. Ce secteur représente 1,1 % des effectifs salariés de la région contre 1,3 % en France de province ► **figure 1**. Les Hauts-de-France occupent ainsi l'avant-dernière place, à égalité avec Centre-Val de Loire et Bourgogne-Franche-Comté et juste devant

► 1. Nombre d'emplois salariés culturels et part dans l'emploi salarié total par région en 2023



Lecture : En 2023, 22 600 salariés des Hauts-de-France exercent dans le secteur culturel, soit 1,1 % des salariés de la région.

Champ : Établissements culturels actifs au 31 décembre 2023.

Source : Insee, Flores 2023.

la Normandie (1,0 %). À l'inverse, l'Île-de-France se place loin devant avec 3,9 % des emplois salariés relevant du secteur culturel suivie de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Auvergne-Rhône-Alpes et la Corse avec 1,5 %

chacune. À l'échelle des départements, le Nord concentre à lui seul près de six emplois culturels sur dix, soit 13 300 salariés. Ainsi, le poids de la culture dans l'emploi salarié varie de 0,6 % dans l'Aisne à 1,3 % dans le Nord.

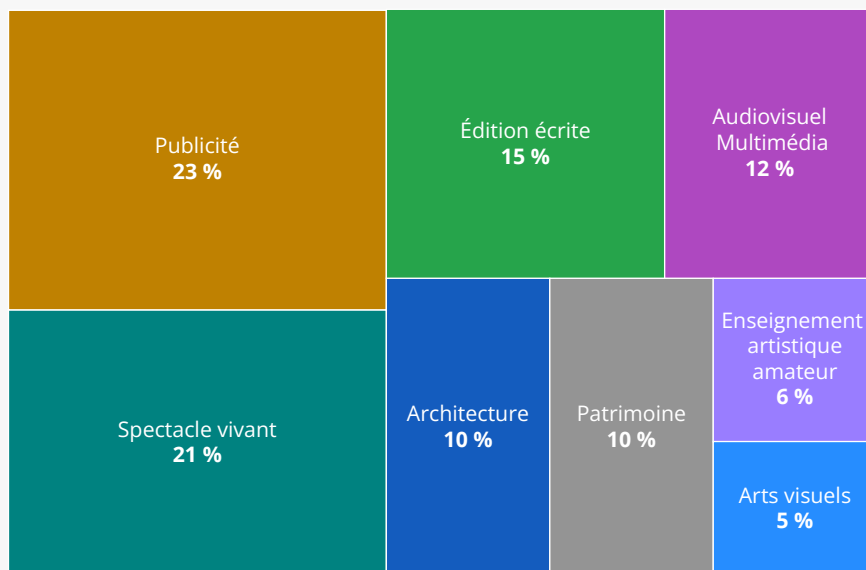
Plus de quatre salariés sur dix dans la publicité et le spectacle vivant

En 2023, la publicité constitue le premier pourvoyeur d'emplois de la culture dans les Hauts-de-France ► **figure 2**. Avec 5 200 salariés, ce secteur rassemble 23 % des effectifs contre 18 % en France de province. Cette particularité tient à la présence de nombreux établissements des entreprises Milee (ex-Adrexo) et Médiapost, spécialisés dans la distribution d'imprimés publicitaires. Le spectacle vivant (théâtre, musique, danse, gestion de salle, son, éclairage, décor...) représente le deuxième domaine employeur, avec un peu plus d'un cinquième des salariés culturels. Il s'appuie, entre autres, sur huit scènes nationales dont le Phénix à Valenciennes ou le Channel à Calais et sur trois principaux établissements : Alive Events à Tourcoing, l'Orchestre national et l'Opéra de Lille. Avec un poids similaire à celui de la région, le spectacle vivant occupe la première place en France de province.

L'édition écrite (papeterie, commerce et édition de livres, journaux...) se positionne à la troisième place avec 15 % des emplois culturels de la région, soit une proportion inférieure de 3 points à celle observée au niveau national. Le domaine est notamment porté par de grands établissements de la presse et de la librairie localisés à Lille, avec La Voix du Nord et Le Furet du Nord qui concentrent à eux deux plus de 400 salariés fin 2023. Tout comme en France de province, l'audiovisuel/multimédia regroupe 12 % des emplois culturels en région. Le domaine se structure autour de gros établissements comme Ankama Studio à Roubaix, spécialisé dans l'édition de jeux électroniques (plus de 200 salariés) et les antennes régionales de France 3 implantées à Lille et Amiens.

L'architecture et le patrimoine regroupent chacun près d'un emploi culturel sur dix. Si le domaine de l'architecture est moins présent qu'en France de province (-2 points), celui du patrimoine est, à l'inverse, surreprésenté (+4 points). La région dispose en effet de nombreux sites historiques liés au tourisme de mémoire et des lieux emblématiques au rayonnement national, comme le Domaine de Chantilly, le musée du Louvre-Lens ou encore le centre historique et minier de Lewarde. Le Commonwealth War Graves Commission et Nausicaä, reconnu comme le plus grand aquarium d'Europe, constituent par ailleurs les deux principaux établissements du domaine patrimonial en termes d'emplois. L'enseignement artistique amateur et les arts visuels sont quant à eux les domaines culturels les moins représentés dans la région.

► 2. Répartition des salariés du secteur culturel par domaine dans les Hauts-de-France en 2023



Note : La surface des rectangles est proportionnelle au poids dans l'emploi des différents domaines du secteur culturel. En raison des arrondis, la somme des pourcentages est légèrement supérieure à 100.

Lecture : En 2023 dans les Hauts-de-France, 23 % des salariés culturels de la région travaillent dans la publicité.

Champ : Établissements culturels actifs au 31 décembre 2023.

Source : Insee, Flores 2023.

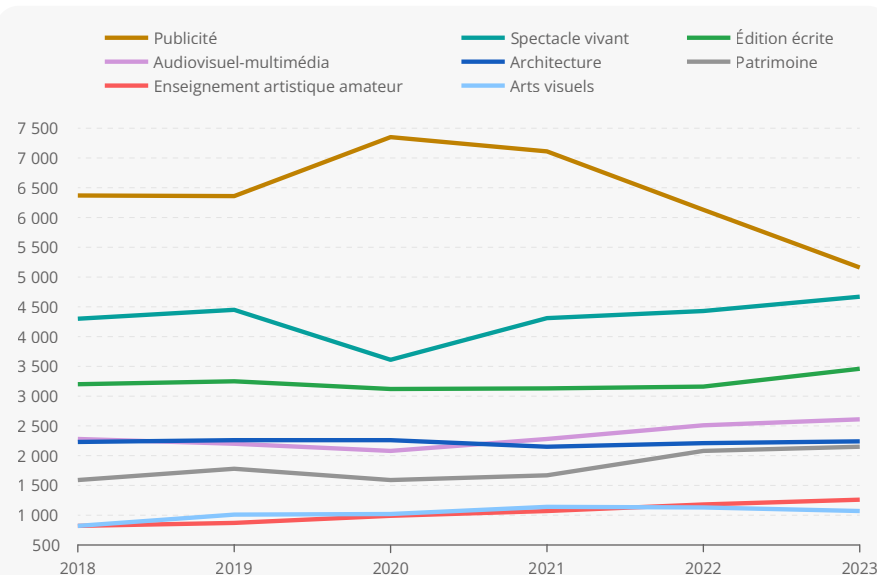
Un gain de plus de 1 000 emplois culturels entre 2018 et 2023

Entre 2018 et 2023, l'emploi culturel régional progresse de 4,7 %, soit un gain de plus de 1 000 salariés, malgré la pandémie. Si la publicité perd 1 200 emplois sur la période (-19 %), les sept autres domaines culturels en gagnent ► **figure 3**. Les principales contributions à la croissance de l'emploi

sont issues du patrimoine (+600 salariés), de l'enseignement artistique amateur et du spectacle vivant (+400 chacun). L'édition écrite et les arts visuels gagnent chacun près de 300 emplois tandis que l'architecture demeure stable.

Dans le contexte de la crise sanitaire, l'emploi culturel recule légèrement en 2020, avec un repli marqué dans le spectacle

► 3. Nombre de salariés par domaine culturel de 2018 à 2023 dans les Hauts-de-France



Lecture : Le nombre de salariés dans le domaine du spectacle vivant en Hauts-de-France augmente de 4 300 en 2018 à 4 700 en 2023.

Champ : Établissements culturels actifs au 31 décembre 2023.

Source : Insee, Flores 2023.

vivant (-19 %) et le patrimoine (-11 %). Le secteur retrouve une dynamique de croissance dès 2021, portée par la réouverture des établissements culturels. En 2022 et 2023, l'emploi repart toutefois à la baisse sous l'effet du recul dans la publicité, tendance qui s'amplifie en 2024 avec la fermeture de plusieurs établissements majeurs de ce domaine ► **encadré 2**.

Davantage de femmes, d'emplois qualifiés et de temps partiel

Le secteur culturel se caractérise essentiellement par des structures de petites tailles. Un tiers des travailleurs exerce dans des établissements de moins de 10 salariés, soit deux fois plus que dans l'ensemble de l'économie régionale.

Davantage féminisée, la culture emploie 49 % de femmes contre 44 % dans l'ensemble des secteurs, avec une présence plus marquée dans l'édition écrite (57 %) et l'architecture (56 %). La part élevée de cadres témoigne du haut niveau de qualification du secteur culturel. Ils représentent 31 % des emplois contre 14 % dans l'ensemble de l'économie régionale. La part de jeunes de moins de 30 ans est comparable à l'ensemble des secteurs, cette classe d'âge étant toutefois surreprésentée dans l'audiovisuel/multimédia et les arts visuels.

Les contrats à durée indéterminée (CDI) restent majoritaires dans la culture (81 %), surtout dans le patrimoine et la publicité. À l'inverse, les contrats temporaires sont plus répandus dans le spectacle vivant (29 %) et les arts visuels (25 %), en lien avec des activités ponctuelles ou saisonnières. Près d'un tiers des emplois culturels s'exercent à temps partiel contre 19 % dans l'économie régionale, une situation particulièrement fréquente dans l'enseignement artistique (86 %) et la publicité (48 %).

Si le salaire horaire net moyen dans la culture (15,4 euros) est proche de celui observé pour l'ensemble des salariés, les rémunérations diffèrent sensiblement selon les domaines. Elles s'échelonnent de 13,4 euros dans les arts visuels à 17,2 euros dans l'architecture, en raison d'une surreprésentation des cadres dans ce dernier.

Un tiers des emplois culturels dans la zone de Lille

En lien avec la densité de population et la concentration des équipements, l'emploi culturel apparaît fortement polarisé dans les grandes agglomérations de la région. La zone d'emploi de Lille se distingue nettement en regroupant à elle seule 35 % des emplois culturels régionaux, soit

► Encadré 1 – Plus de jeunes et de faibles revenus chez les non-salariés de la culture

Dans les Hauts-de-France, 10 200 personnes non salariées exercent dans le secteur culturel, soit 31 % des emplois culturels totaux (contre 36 % en France de province). Avec 4 400 personnes (43 %), les arts visuels constituent le principal domaine d'emploi non salarié. Viennent ensuite l'édition écrite (17 %), l'architecture (11 %) puis l'audiovisuel/multimédia (9 %). Les autres domaines regroupent chacun 6 % des non salariés, à l'exception du patrimoine (0,2 %).

Plus jeunes que dans le reste de l'économie régionale (41,4 ans en moyenne contre 45,1 ans), les non-salariés de la culture comptent proportionnellement deux fois plus de travailleurs de moins de 30 ans. Cette tranche d'âge est surreprésentée dans l'audiovisuel/multimédia (43 % des effectifs) et sous-représentée chez les architectes non salariés (5 %).

Comme chez les salariés, les femmes sont surreprésentées parmi les non-salariés du secteur culturel. Les domaines les plus féminisés sont le patrimoine et l'édition écrite. À l'inverse, l'audiovisuel compte peu de femmes dans ses effectifs non salariés (18 %).

Le revenu annuel moyen des non-salariés s'établit à 16 441 euros, soit 2,2 fois moins que celui des autres non-salariés de l'économie régionale. Si les rémunérations sont faibles pour une large partie des non-salariés culturels, les architectes se distinguent par un revenu annuel moyen (44 354 euros) 5 fois supérieur à celui des professionnels de l'enseignement artistique (8 936 euros).

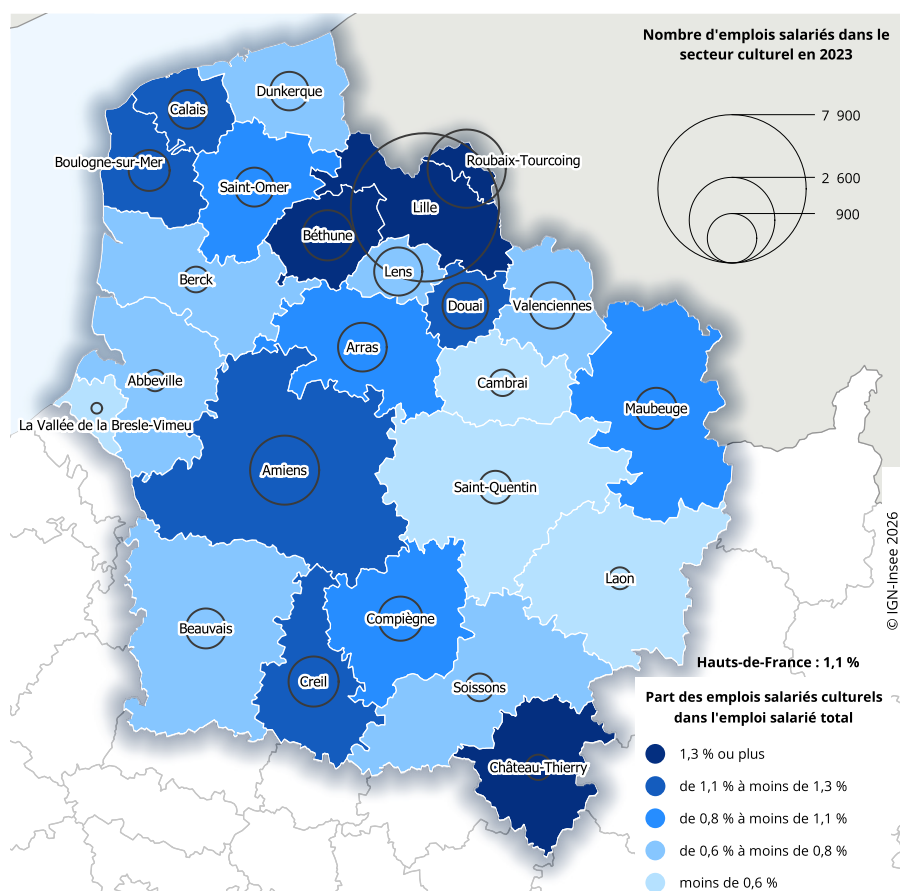
7 900 salariés ► **figure 4**. Elle est suivie par la zone de Roubaix-Tourcoing, qui en compte 10 %, puis par Amiens avec 8 %. À elles trois, ces zones rassemblent plus de la moitié des emplois culturels des Hauts-de-France.

La culture occupe ainsi une place importante dans les zones d'emploi de Roubaix-Tourcoing et de Lille, où elle représente respectivement 1,8 % et 1,5 % de l'emploi

salarié total. Les zones de Château-Thierry et de Béthune présentent une part comparable à celle de France de province. Celles de Calais, Amiens et Boulogne-sur-Mer affichent quant à elles un poids de la culture supérieur à la moyenne régionale.

À l'inverse, la part d'emplois culturels reste faible dans les zones d'emploi de Dunkerque et de Valenciennes, l'économie y étant

► 4. Nombre d'emplois salariés culturels et part dans l'emploi salarié total par zone d'emploi en 2023



Lecture : En 2023, 2 200 salariés de la zone d'emploi de Roubaix-Tourcoing exercent dans le secteur culturel, soit 1,8 % des emplois salariés de la zone.

Champ : Établissements culturels actifs au 31 décembre 2023.

Source : Insee, Flores 2023.

d'avantage orientée vers l'industrie. La culture est sous-représentée dans la plupart des territoires les moins densément peuplés, en particulier dans l'Aisne (Laon, Soissons et Saint-Quentin) et sur le littoral sud (Abbeville, Berck et la Vallée de la Bresle-Vimeu).

Plus de huit salariés sur dix n'exercent pas un métier culturel

L'emploi dans la culture peut être analysé selon deux approches. La première, retenue dans cette étude, repose sur le secteur d'activité des établissements employeurs, alors que la seconde s'appuie sur les professions exercées. Ces approches ne se recouvrent que partiellement : une profession culturelle peut être exercée hors d'un établissement du secteur culturel, tandis qu'un établissement culturel peut employer des professionnels exerçant des métiers non culturels. Ainsi, parmi les 22 600 salariés des établissements culturels de la région, 18 900 (soit 84 %) n'occupent pas une profession culturelle mais une fonction support ou transversale, telle que secrétaire, vendeur ou employé administratif ► **figure 5**.

En 2023, seuls 6 800 salariés des Hauts-de-France exercent une profession culturelle, dont 3 700 dans un établissement du champ de la culture. Parmi les 25 métiers identifiés comme culturels ► **champ**, 23 % des salariés sont journalistes, 19 % professeurs d'art hors établissements scolaires et 16 % architectes. Quant aux 3 100 salariés occupant une profession culturelle dans un établissement non culturel, six sur dix exercent le métier de concepteur ou assistant technique des arts graphiques, de la mode et de la décoration. ●

Nadia Belhakem, Caroline Victoor,
Insee Hauts-de-France

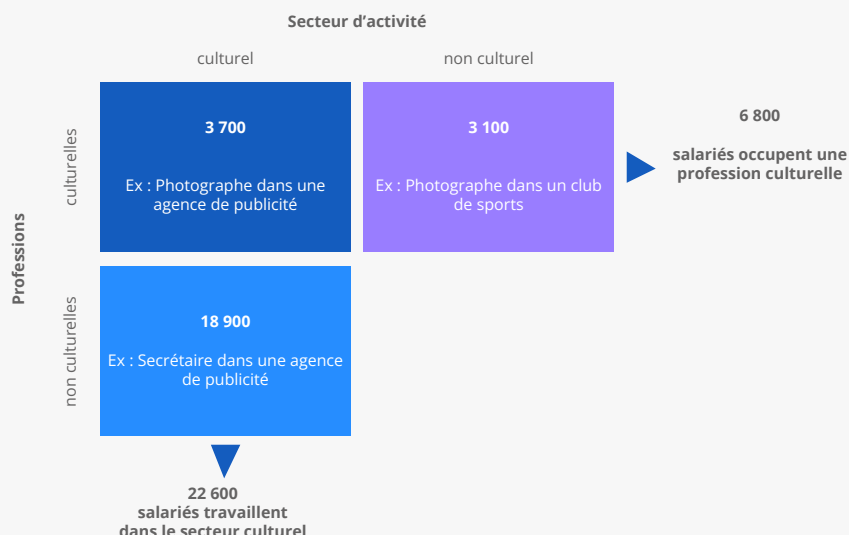


Retrouvez davantage de données associées à cette publication sur insee.fr

► Champ

Le champ économique de la culture est défini par le service statistique du ministère de la Culture et répond à une définition européenne. Dans cette étude, les emplois culturels sont les emplois des établissements du secteur marchand et non marchand (hors particuliers employeurs) au 31 décembre 2023 exerçant une des 34 activités principales définies comme culturelle et classées en huit domaines. Les métiers culturels retenus dans cette étude répondent à une liste de 25 professions et catégories socioprofessionnelles.

► 5. Nombre de salariés dans les professions et les établissements de la culture dans les Hauts-de-France en 2023



Lecture : En 2023, parmi les 22 600 salariés du secteur culturel, 3 700 occupent une profession culturelle et 18 900 une profession non culturelle.

Champ : Salariés des établissements culturels et salariés exerçant une profession culturelle dans l'ensemble des secteurs.

Source : Insee, Base tous salariés 2023.

► Encadré 2 – Publicité : net recul de l'emploi en 2024

Le domaine de la publicité, jusqu'alors pilier du secteur culturel régional, accuse une nouvelle dégradation de l'emploi durant l'année 2024. La cessation des activités de distribution de prospectus publicitaires de Milee et de la filiale de Médiapost entraîne une baisse de plus de 2 200 emplois sur un an dans le secteur de la publicité.

Le marché des imprimés publicitaires subit en effet une profonde mutation, confronté à la fois aux préoccupations environnementales, qui réduisent l'usage du papier (dispositif « Stop Pub » sur les boîtes aux lettres) et à l'essor du numérique.

À l'échelle nationale, la liquidation de Milee a conduit au licenciement de plus de 10 000 salariés, constituant un des plans sociaux français les plus importants depuis plusieurs années. Entreprise solidement implantée dans la région, sa disparition concerne environ 1 600 salariés dans les Hauts-de-France, avec des établissements majeurs à Coquelles, Villers-sous-Saint-Leu, Libercourt et Fretin.

La fermeture des établissements régionaux de la filiale d'imprimés publicitaires de Médiapost a par ailleurs eu des répercussions sur 600 emplois dans les Hauts-de-France. Depuis, les salariés concernés ont été reclassés au sein du groupe la Poste et les prospectus publicitaires sont distribués en même temps que le courrier.

► Sources

Le décompte et la caractérisation des emplois salariés et des établissements employeurs sont issus du fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié (Flores) (millésimes 2023 et 2024) ; ceux des emplois non salariés de la base « Non-salariés » (millésime 2023). Le nombre d'emplois est entendu au sens du nombre de « postes », un poste correspondant à un contrat de travail dans un établissement.

Le dénombrement des professions culturelles est extrait de la base « Tous salariés » (millésime 2023), issue des déclarations sociales nominatives (DSN).

► Pour en savoir plus

- [Chiffres clés 2025 de la culture et de la communication](#), Ministère de la Culture, Département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation, juin 2026.
- [Plus d'emplois culturels dans le spectacle vivant pour les salariés et dans les arts visuels pour les non-salariés](#), Insee Dossier Centre-Val de Loire n° 11, décembre 2024.
- [En 2017, 32 200 emplois culturels dans les Hauts-de-France](#), Insee Flash Hauts-de-France n° 117, janvier 2021.

